

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

FAIT DIVERS

IL EST VIVANT ! P.4

CENTRE D'APPEL

8201



Le président Ghanéen s'invite dans le processus de la présidentielle 2015 : P.3

Probable report de 10 jours du scrutin pour satisfaire les desiderata de Jean-Pierre Fabre



Les Présidents John Dramani Mahama (g) et Faure Gnassingbé (dt)

GREVE A LA SNPT : Interview du Directeur Général, Monsieur Michel A. KEZIE



KEZIE A. Michel, Directeur Général de la SNPT

"La SNPT de l'abîme en 2008 aux renouveaux financiers" P.5

"Les syndicats et la direction générale n'ont pas la même lecture des choses à un moment donné"

Gerry Taama lance un cri d'alarme à la CENI P.4



Gerry K. Taama, Président du NET, Candidat à la présidentielle d'avril 2015

Amélioration des conditions de vie et de travail :

Journalistes et artistes désormais unis par une mutuelle P.4



La table d'honneur au lancement des activités de la MUAJ-Togo

Lire le communiqué de P.7

SEGUCE TOGO



Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo

44ème anniversaire de la Francophonie : Une mention spéciale pour le Togo

Chaque 20 mars, la communauté des francophones du monde entier commémore la Journée internationale de la Francophonie. Au Togo, cette commémoration qui a pris des allures festives, a connu son apothéose le vendredi dernier avec la traditionnelle réception au Bureau régional Afrique de l'Ouest (BRAO) de l'Organisation Internationale de la Francophonie à Lomé.

Les festivités entrant dans le cadre de la commémoration de la Journée Internationale de la Francophonie, célébrée chaque 20 mars, ont connu leur apothéose vendredi dernier à Lomé avec la traditionnelle réception au BRAO. Ce moment de jous-

sance célébré par ceux qui ont la langue française en partage, a été une occasion pour les convives d'écouter le message de circonstance de la Secrétaire Générale de l'OIF, Mme Michaël Jean.

Cette dernière s'insurge contre la violence sous toutes ses formes et relève que celle-ci est contre productive puisqu'elle discrimine, crée des barrières et fragilise l'élan pour le développement. Et contre cette violence, la Secrétaire générale de l'OIF préconise la "détermination de tous à dire " NON " en parole et en action à l'inacceptable, et à l'intolérable ; au nom de la dignité de la personne humaine, de la liberté, de l'égalité. " " Ce que nous fêtons, c'est aussi, cette convic-

tion que rien ne peut se construire dans la violence, dans le rejet, la haine de l'autre ; que rien ne peut se construire dans l'indifférence, que rien ne peut se construire sans l'engagement de tous les citoyennes et tous les citoyens..." , a-t-elle ajouté.

Selon la Secrétaire Générale de l'OIF, "...Ce que nous fêtons, c'est notre volonté à vivre ensemble, c'est notre volonté d'assurer ensemble notre destin commun, de préserver ensemble les biens communs de l'humanité, de gérer ensemble notre cadre commun, de construire ensemble notre environnement commun. ". Elle a, pour finir, invité le monde entier, à l'occasion de cette journée, à former " dans nos esprits et dans nos cœurs,



Les convives au cours de la soirée apothéose au BRAO à Lomé

une immense chaîne de solidarité, de fraternité, de mobilisation à travers tous les continents..."

Notons que cette célébration a connu une particularité au Togo. Au lieu de 15 jours, elle a duré tout un mois, ce qui a valu au Togo et à ses partenaires, une mention spéciale. Dans le cadre de cette commémoration, deux concours ont été organi-

sés, en l'occurrence la Grande dictée et le jeu de scrabble dont les trois meilleurs lauréats ont été primés au cours de cette soirée.

Rappelons que le thème, cette année, de la Journée internationale de la Francophonie est : " Jeunesse, environnement et climat ".

JPB

L'OTM forme les journalistes-animateurs des émissions-débats interactives

Dans le cadre du renforcement de leur capacité, pour une bonne couverture de l'élection présidentielle d'avril prochain, l'Observatoire Togolais des Médias (OTM), en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), forme depuis hier les journalistes- animateurs des émissions-débats interactives.



Augustin Sizing, président del'OTM

Placée sous le thème "

conception, préparation et gestion d'une émission interactive ", cette formation de deux jours permettra à ces journalistes qui jouent un rôle déterminant dans le processus électoral, de s'engager dans la logique d'une élection juste, équitable et sans violence.

Selon le président de l'OTM M.

Augustin Sizing, cette formation dotera les bénéficiaires d'outils professionnels en adéquation avec les règles éthiques et déontologiques de la profession de journaliste et les textes législatifs et réglementaire qui régissent la période électorale. " En décidant de se mettre ensemble à travers " la Plate-Forme des Médias pour une Election Transparente Apaisée ", les organisations de presse expriment à plus d'un titre leur engagement à accompagner profes-

sionnellement et de façon patriotique le processus électoral en cours ", a laissé entendre M. Augustin Sizing.

Pour sa part, la représentante résidente du PNUD a souhaité que les journalistes animateurs des émissions- débats s'imprègnent des règles et principes de conduite au cours de cette formation afin de mener à bien leurs émissions surtout en cette période sensible que constitue l'élection présidentielle.

E.DA

Pour une couverture réussie de l'élection présidentielle :

Le CONAPP recrute 50 journalistes reporters

Un Appel à candidature pour le recrutement de 50 journalistes reporters lancé par le CONAPP a pris fin mardi dernier. Il s'agit de la mise en œuvre du volet " Plate Forme de collecte, de stockage, de gestion et de diffusion des données de la présidentielle de 2015 " qu'il exécute. Ce volet fait partie d'un projet inclusif financé par le PNUD.

L'appel à candidature vise à

recruter cinquante journalistes reporters venant des cinq régions du pays et issus de tous les types de médias. Ces journalistes vont être déployés sur l'ensemble du territoire national en vue d'une couverture efficace, professionnelle et équilibrée de l'élection.

Leur travail profitera aux médias qui n'ont pas suffisamment de moyens d'envoyer des reporters sur tous les lieux de campagne des candidats.



Le lancement officiel du recrutement de ces reporters et l'explication des conditions avait eu lieu le vendredi 20 mars der-

nier à la Maison de la Presse à Lomé en présence des représentants des organisations bénéficiaires de ce financement.

Les postulants devraient soumettre un dossier comportant une autorisation signée du responsable de l'organe auquel ils appartiennent, une justification d'au moins deux ans d'expérience dans une rédaction. Ils devraient par ailleurs disposer de leur propre matériel de travail (enregistreur, ordinateur portable, appareil photos).

P.A.

Promotion de la langue française :

La SYJADD prime les meilleurs élèves en dictée et en épellation

La Synergie des Jeunes en Action pour un Développement Durable (SYJADD) fait sienne la promotion de la langue française. Ainsi, dans le cadre de la célébration du 20 mars, journée internationale de la francophonie, cette association a organisé un concours de dictée à l'intention des élèves du collège et d'épellation à l'endroit de ceux du lycée axé sur le thème " Le français ne doit plus être un mythe ".

Au terme de ces épreuves, les meilleurs élèves de chaque catégorie ont été primés. C'était le 21 mars dernier à Lomé, en



Photo de famille des lauréats et pdes organisateurs

présence de l'ambassadeur du Togo en Belgique, M. SAGBO Félix dont l'association parraine l'événement.

Le premier prix d'épellation a

été enlevé par Noussougan Amavi, tandis que celui de dictée est allé à Adadé Ruth.

Ces prix sont constitués de dictionnaire et d'autres docu-

ments didactiques. Les cinq finalistes de chaque catégorie ont reçu chacun un prix.

A l'ouverture de la cérémonie, le président de la SYJADD, Kpelly Yaovi Mawulé a expliqué les raisons qui ont conduit à l'organisation de ce concours. Selon lui, il s'agit d'encourager l'excellence et relever le niveau du français chez les élèves. Il a pour cela invité les élèves à s'atteler à la lecture, afin de relever le défi de l'excellence.

Rappelons que la francophonie regroupe les pays qui ont en partage le français. Cette langue enregistre 274 millions de locuteurs dans le monde.

P. A.

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

Directeur de la Publication
ALIZIOU ESSODINA
90 01 21 69

REDACTION

AGBANDA Pierre
Carole AGHEY
A. KAPO
B. Talom.
Jean-Pierre B.

Imprimerie St Louis
Tirage : 2000 ex.

Le président Ghanéen s'invite dans le processus de la présidentielle 2015 :**Probable report de 10 jours du scrutin pour satisfaire les desiderata de Jean-Pierre Fabre**

Le président ghanéen, John Mahama Dramani, président en exercice de la CEDEAO, a séjourné le mardi 24 mars à Lomé. L'objectif de son passage à Lomé est de s'enquérir de l'organisation de l'élection présidentielle prévue pour le 15 avril 2015. Il a eu, à cet effet, un entretien avec son homologue togolais, Faure Gnassingbé, puis rencontré les autres candidats à cette élection, en l'occurrence l'éternel plaignant Jean-Pierre Fabre, Aimé Gogué, Guerry Taama et Me Tchassona Traoré. L'hôte togolais a également conféré avec les membres de la CENI, l'institution chargée d'organiser le scrutin, pour avoir une idée du processus en cours et les difficultés rencontrées.

À l'issue de ces rencontres, le président en exercice de la CEDEAO a formulé le vif souhait que les efforts déployés puissent être poursuivis pour la tenue du scrutin présidentiel dans un climat apaisé et dans la transparence, afin de permettre au peuple togolais de poursuivre son développement économique et social dans un esprit de cohésion et de concorde nationale.

Il a, par ailleurs, exhorté l'ensemble de la classe politique à apporter tout son concours, dans un esprit républicain pour le succès de la prochaine élection présidentielle. Face à certaines réclamations du CAP2015



Les Présidents John Dramani Mahama (g) et Faure Gnassingbé (dt)

portant sur le processus, notamment le fichier électoral et le bulletin de vote, l'envoyé de la CEDEAO, le président John Dramani Mahama, a demandé au gouvernement togolais le report du scrutin de 10 jours pour permettre aux experts de l'OIF de revisiter le fichier et rassurer le CAP2015.

Après cette intervention de l'émissaire de la CEDEAO, les responsables du CAP2015 vont-ils arrêter d'ameuter le monde au sujet du fichier électoral qu'ils estiment truffé de doublons et à la confection duquel leurs représentants ont pourtant activement participé ? La CENI a pourtant publié la liste électorale afin de permettre aux différents candidats de procéder aux rectificatifs

nécessaires et rendre le fichier propre pour le scrutin. Mais malheureusement le CAP 2015 ne s'est pas trop gêné pour l'opération, optant plutôt pour l'intoxication de la communauté internationale en faisant croire que 30% du fichier est corrompu.

Face à ce tintamarre du CAP2015, le gouvernement, soucieux d'organiser un scrutin apaisé, a sollicité auprès de l'OIF des experts électoraux pour apurer le fichier et permettre la transparence de l'élection.

À cet effet, l'émissaire de la CEDEAO a exhorté les candidats au scrutin "à coopérer pour le succès de la mission de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) mandataée, à la demande du

Gouvernement, pour la consolidation des listes électorales".

Visiblement, l'on peut dire sans se tromper que la visite du président ghanéen est motivée par les agitations du CAP2015 qui, en fait, voulait préparer l'opinion à croire que cette élection présidentielle serait émaillée de fraudes massives et justifier ainsi son cuisant échec prévisible.

En effet, selon certaines indiscretions, les tournées effectuées par la délégation du CAP2015 sur le terrain ne semblent pas rassurantes. Les populations ne sont pas aussi enthousiastes comme avant, ce qui suscite des inquiétudes dans les rangs de la coalition.

Cette situation serait due, selon une source proche de la

coalition, au double langage des responsables qui affirmaient que "sans réformes pas d'élection" mais qui ont été les premiers à se lancer dans la campagne pour ce scrutin. Nombreux sont les militants qui ne comprennent pas ce revirement du CAP2015.

En outre, la défection de certains membres du CAP2015 et l'appel au boycott lancé par la synergie des ODDH, son principal allié, sont des facteurs de démobilisation. Certains militants sont médusés d'entendre sur les médias l'appel au boycott de Me Ajavon Zeus avec qui ils marchaient les samedis pour réclamer les réformes.

Aujourd'hui, beaucoup de militants du CAP2015 sont dubitatifs quant à leur participation au scrutin. C'est d'ailleurs pourquoi la mobilisation sur le terrain n'est pas celle des grands jours. C'est face à ces difficultés que les responsables du CAP 2015 ne cessent de dénoncer les prétendues irrégularités en vue de préparer l'opinion à la débâcle prévisible de leur candidat Jean-Pierre Fabre à l'issue du scrutin. L'on ose croire que le passage de l'émissaire de la CEDEAO, le président Ghanéen John Mahama Dramani, va rassurer Jean-Pierre Fabre et ses amis et les amener à s'engager avec sérénité dans le processus. L'on espère qu'ils vont arrêter de faire du bruit autour des inutilités pour que le processus se déroule dans la paix et sans violence.

Aliziou Dominique

Processus de réconciliation nationale:**Le HCRRUN a démarré ses activités**

Le Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) a démarré ses activités le 19 mars dernier à Lomé par le lancement de sa tournée de sensibilisation à travers les cinq régions du pays et Lomé-Commune. La cérémonie a été présidée par le chef du gouvernement, Ahoomey-Zunu Séléagodji en présence de la présidente dudit organe, Mme Awa Nana-Daboya, des membres du gouvernement, des ambassadeurs, des autorités administratives, des représentants de la société civile, des forces de l'ordre et de sécurité.

Ces tournées ont pour objectifs d'informer et de sensibiliser les populations sur le mandat et la mission du HCRRUN, une institution créée par décret présidentiel du 24 décembre 2014 et dont les membres ont pris fonction le 5 janvier dernier avec pour mission la mise en œuvre des recommandations de la CVJR et le programme de réparation.



Mme Awa Nana-Daboya, présidente du HCRRUN

est également prévu de créer une interaction avec les populations en vue de permettre à celles-ci de s'approprier le processus de réconciliation et d'amener les acteurs nationaux à mieux s'imprégner des objectifs de cette institution et d'examiner ensemble la meilleure manière d'aborder le programme de réparation.

Cette sensibilisation est programme du 19 au 29 mars, autour du thème "Mission, mandat et échanges avec les populations". Pour le Premier ministre,

la présente cérémonie revêt une importance toute particulière en ce sens qu'elle constitue l'aboutissement d'un processus noble, mais complexe engagé par l'ensemble des composantes sociopolitiques de notre pays en vue de renforcer les bases de notre vie commune. "Le HCRRUN, n'est rien d'autre que l'expression de la volonté des Togolais de s'offrir une piste nouvelle dans le but de tenir avec cohérence, le pari de la cohésion nationale", a-t-il dit. Il a invité les commissaires du HCRRUN à faire preuve de

nationalisme, d'honnêteté et d'impartialité. M. Ahoomey-Zunu a rassuré de l'engagement du gouvernement à accompagner ce processus en créant "les conditions idoines permettant aux Togolais de participer activement à ce programme de réparation dont l'objectif ultime est d'exorciser les plaies de notre histoire commune afin d'engager résolument les cœurs et les esprits dans ce nouvel élan de réconciliation nationale".

La présidente du HCRRUN, Mme Awa Nana-Daboya a indiqué que son institution doit être perçue comme un outil en charge de combler l'aspiration profonde et légitime des Togolais à la vie apaisée, mission dont la CVJR a défriché le terrain par l'élaboration d'un programme de réparation. Elle a souligné que HCRRUN s'attèlera à l'exécution, dans un premier temps, de ce programme visant à indemniser 18.508 victimes déclarées, et à poursuivre des investigations conformément à la recommandation 68 de la CVJR.

La réconciliation étant un pro-

cessus global et inclusif englobant les concepts de justice et de réparation, la présidente a interpellé chaque Togolais sur sa responsabilité, "celle d'expurger de notre vie les tares qui ont pendant plusieurs années constitué des entraves à la réalisation effective de notre rêve commun qui est de bâtir, un Togo plus réconcilié et plus uni".

Dans l'après-midi du même jour, une rencontre avec les chefs traditionnels sur la "Mission, mandat et échanges avec les populations" a eu lieu à Lomé.

Le lendemain, le 20 mars, le HCRRUN a échangé avec les représentants des partis politiques et la société civile.

Notons que le HCRRUN est composé de trois membres et a pour mission fondamentale de mettre en œuvre les recommandations et le programme de réparation de la CVJR puis de mener des actions de nature à contribuer à l'instauration d'un climat social et politique apaisé nécessaire à la réconciliation nationale.

Carole AGHEY

Gerry Taama lance un cri d'alarme à la CENI

La Cour constitutionnelle a rendu publique depuis le 11 mars dernier, la liste définitive des candidats à l'élection présidentielle de 2015. Parmi ces candidats figure Taama Gerry du Nouvel Engagement Togolais (NET) qui, lors d'une conférence de presse tenue au siège de son parti le 19 mars dernier, s'est dit très inquiet de l'opacité qui entoure les activités de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) et soucieux de la crédibilité du scrutin du 15 avril si les dysfonctionnements constatés perdurent.



Gerry Taama, Pdt du NET et candidat à la présidentielle d'avril 2015

En effet Gerry Taama a exprimé son mécontentement vis-à-vis de l'avancement du processus devant aboutir à l'élection présidentielle d'avril prochain. Selon lui, la Commission Electorale Nationale Indépendante traite de façon partielle les candidats à la présidentielle. Estimant que cela s'apparente à du mépris, il a dénoncé ce qu'il appelle "une collusion qui semble s'être installée

entre tous les partis ayant des représentants à la CENI " puisque, dit-il, ces partis ne réagissent pas aux différents dysfonctionnements soulevés par les autres partis.

" Nous constatons que les candidats sont traités de façon partielle puisque de tous les candidats qui ont demandé les fichiers électoraux, seul ceux du CAP2015 en ont eu copie ", a laissé entendre le président du NET. " Toutes les tentatives que nous avons faites pour

être associé aux activités de la CENI et également aux travaux du comité de suivi sont restés lettre morte ", a-t-il ajouté tout en espérant obtenir satisfaction les jours à venir.

Cette rencontre avec les journalistes a également permis à l'ancien officier des FAT de lancer une grande campagne de levée de fonds, pour une valeur de 100 millions de FCFA afin d'assurer la communication, la mobilisation des militants, la prise en charge

des délégués dans les bureaux de vote et la sécurisation des résultats, point névralgique de la transparence des élections.

Le NET se dit enfin indigné par rapport aux violences qui entourent les revendications des fonctionnaires et appelle le gouvernement à entamer des discussions

avec le Syndicat des Travailleurs du Togo. " Nous appelons à l'implication directe du Chef de l'Etat, qui doit tout mettre en œuvre afin qu'en cette période électorale, le Togo ne renoue pas avec les vieux démons de la violence ", a-t-il martelé.

Espoir Dao

Fait divers

IL EST VIVANT !

L'on le croyait mort et pourtant il est bien vivant. Le miraculé a regagné les siens. Bien que ce retour ait créé une panique, tout est rentré dans l'ordre et la fête a été encore grandiose. La scène s'est produite dans le village appelé Sodo, une localité située au sud de la ville d'Amlamé.

Suite aux pluies diluviennes qui se sont abattues sur cette localité les 21 et 22 mars dernier, Komlan, cultivateur de son état, âgé de 47 ans, a décidé de visiter son champ pour constater les dégâts et procéder aux réparations éventuelles. Il avait demandé à son épouse Yawa de l'accompagner pour ramener à la maison la provision de vivres.

Il était persuadé que le chemin pour y arriver présentait des dangers, notamment la rivière Sodo qui pourrait être en cru et dont la traversée était à risque. Aussi, comptait-il sur le tronc du gros et grand arbre qui a toujours servi de pont en de pareilles circonstances. Il comptait également sur ses techniques de nage apprises chez un aîné à Kpalimé.

Komlan et son épouse étaient arrivés au pied de l'arbre-pont aux environs de 06 heures du matin. Compte tenu de l'ampleur de la pluie de la veille, nombreux étaient les habitants qui s'étaient abstenus d'aller dans leurs champs. Le couple avait quand même été rejoint par trois autres paysans.

Seulement, des cinq personnes présentes sur les lieux, seul Komlan a eu la témérité d'amorcer la traversée. Aussi, avait-il demandé aux autres, y compris sa femme, de patienter et de l'observer faire. Tous attendaient qu'il réussisse sa traversée avant qu'ils essayent à leur tour.

Ils l'observaient évoluer vers le milieu de la rivière quand, patatras, il glissa et chuta dans l'eau. Sa bataille avec les vagues fut rude. Sous l'effet de la force de l'eau, il fut englouti puis emporté sous le regard impuissant de son épouse et des trois autres témoins. Ils avaient tenté le tout pout le tout. Mais ils ne parvinrent ni à le sauver, ni à retrouver son corps. Malgré la très forte mobilisation des populations et les efforts consentis, les recherches ne donneront rien. Après deux jours, il n'y avait eu aucune nouvelle rassurante. La tristesse et l'émotion avaient pris le dessus sur l'espoir.

La famille était justement rassemblée pour préparer les cérémonies funéraires du disparu lorsque qu'à la surprise générale, il apparut. Il était bien vivant. Qui l'aurait cru ? La surprise qui aurait pu être agréable, a pris une autre allure, provoquant une débandade générale. Les gens avaient détalé pour des destinations inconnues. Certains, contraints à y rester, s'étaient tout simplement évanouis, assommés par la peur. Mais Dieu merci, le calme est revenu grâce au concours et surtout à la sagesse du vieux Tombou qui a pu approcher le "revenant" et l'examiner pour s'assurer qu'il était bel et bien vivant.

En attendant que le miraculé fournisse des explications trois jours après son retour, comme l'exige la tradition, la fête qui a succédé à la panique.

Tout est bien qui finit bien !

B.TALOM

Amélioration des conditions de vie et de travail : Journalistes et artistes désormais unis par une mutuelle

Les professionnels des médias et les artistes togolais semblent avoir une histoire commune. Bien qu'étant au service de leur société, ceux-ci vivent et travaillent dans une situation peu enviable. Pour mieux cerner leurs problèmes et assurer leurs vieux jours, il leur a été demandé de mieux s'organiser et quitter le secteur informel dans lequel ils végètent. C'est dans cette optique qu'une Mutuelle des Artistes et Journalistes du Togo (MUAJ) a été portée sur les fonts baptismaux vendredi dernier à Lomé.

Le projet du gouvernement d'accompagner les corps de métiers dans cette quête du mieux-être. La MUAJ-Togo se veut un cadre de mutualisation " des forces et des volontés pour faire face à la pauvreté, à l'insécurité financière et à toutes les autres entraves qui empêchent votre épanouissement, malgré tout ce que vous apportez à travers l'exercice de vos métiers respectifs ", a souligné la ministre de la Communication, Mme Germaine Kouméalo Anaté.

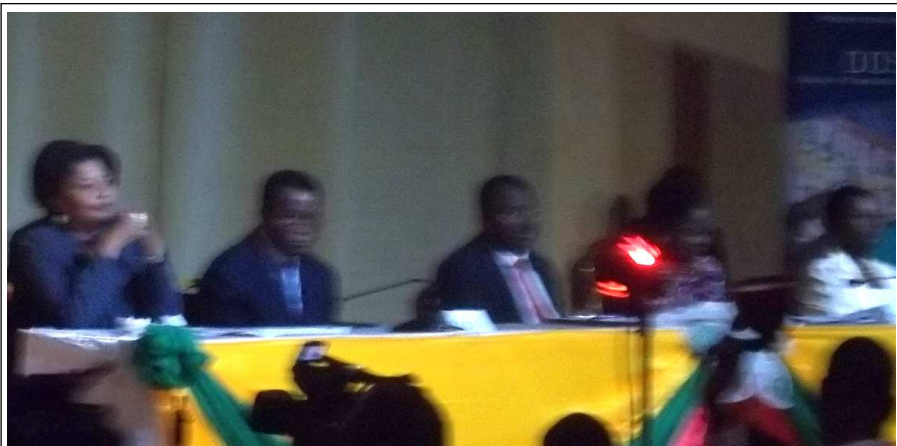
Relevant que les nombreuses difficultés auxquelles la presse togolaise est confrontée,

notamment les artistes et les journalistes.

Dotée de trois organes provisoires, à savoir un Conseil d'Administration, un Conseil de Surveillance et un Comité Exécutif, la MUAJ-Togo est en réalité un cadre de concertation et d'action qui ne prendra en compte que les besoins des artistes et journalistes. Ces différents organes devraient à terme élaborer des offres qui prennent en compte des crédits adaptés aux activités des journalistes et des artistes, notamment, une couverture sociale, une assurance maladie, la formation et même la reconversion pour ceux qui désirent changer de métier... Tout ceci devrait se faire avec l'accompagnement de la DOSI et de ses partenaires, notamment l'INAM, la CNSS, la CAMEG-Togo, le FNFI.

Soulignons qu'au cours de la même cérémonie, le chef du gouvernement a procédé à l'installation officielle des membres du Comité de Suivi de la mise en œuvre des recommandations des états généraux de la presse tenus à Kpalimé du 30 juin au 02 juillet 2014. Composé de 17 membres, ce Comité devra servir de cadre d'échange et de dialogue afin d'accompagner et de faciliter la mise en œuvre des aspirations profondes des médias togolais.

JPB



La table d'honneur au lancement des activités de la MUAJ-Togo

Initié par le ministère de la Communication, des Arts, de la Culture et de la Formation Civique en collaboration avec la Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI), la Mutuelle des Artistes et Journalistes du Togo (MUAJ) est, à n'en point douter, une réponse des plus appropriées aux besoins des journalistes et des artistes mais également l'ob-

notamment les carences en formation des journalistes, le coût élevé des intrants dans la production, l'exiguïté du marché de la publicité, presse à la solde des politiques, un réseau de distribution mal organisé pour la presse écrite..., le Premier ministre Kwessi Séléagodji Ahoomey-Zunu a indiqué que la MUAJ-Togo devrait offrir un nouveau départ aux deux corps de

GREVE A LA SNPT : Interview du Directeur Général, Monsieur Michel A. KEZIE**"La SNPT de l'abîme en 2008 aux renouveaux financiers"
"Les syndicats et la direction générale n'ont pas la même lecture des choses à un moment donné".**

Depuis quelques jours, les mines de Hahotoé, de Dagbati et l'usine de Kpémé ont cessé de travailler. Les employés revendiquent de meilleures conditions de travail. Pour en savoir plus sur les revendications et les mesures prises par la direction et sa hiérarchie, nous avons ouvert nos colonnes au Directeur Général qui a bien voulu retracer l'historique de ces revendications et les efforts faits par la SNPT depuis près de huit ans.

Monsieur le Directeur général, avant de revenir à la grève proprement dite, dites-nous qui est Raphy Ederly dont on parle tant ?

La production du phosphate a connu une chute sous la société OTP-IFG et avait une ardoise de 56 milliards de dette. Le chef de l'Etat, dans son souci de donner souffle à ce secteur, a fait appel au consultant international Raphy Ederly pour aider la société à sortir de l'abîme; Grâce à son appui et à son assistance, la SNPT a pu trouver les moyens financiers, à stabiliser ses comptes et à continuer à produire pour la vente dans les conditions meilleures que les précédentes années. Il a souvent déployé des efforts considérables dans un environnement très difficile en faveur de la SNPT.

Monsieur le DG. La SNPT est en arrêt de travail depuis une quinzaine de jours, comment vous en êtes arrivés à cette situation aussi déplorable ?

Merci Monsieur le journaliste pour votre question et l'intérêt que vous portez à la filière des phosphates.

Comme vous l'avez si bien rappelé dans votre question, depuis le 10 mars les employés de la SNPT sont en grève. Une grève lancée alors même que nous étions encore en discussions avec les syndicats. Pire encore, une grève sans service minimum qui remet en cause même les efforts de relance de la filière engagés depuis plus de 07 ans par les uns et les autres.

Il me semble important de rappeler deux principes fondamentaux du cadre réglementaire de la grève : dans un premier temps, je dirai que la grève est un droit constitutionnel reconnu aux travailleurs ; mais il se trouve aussi que cette pratique est encadrée par la loi.

Ensuite je me dois aussi de rappeler que la grève implique aussi l'observation du service minimum, si besoin, sur réquisition de l'inspecteur du Travail. Mais dans le cadre de ce qui se passe actuellement à la SNPT, les responsables syndicaux ont choisi tout simplement de ne pas observer ce service minimum que leur impose la législation du



KEZIE A. Michel, Directeur Général de la SNPT

travail. Et je peux vous dire que d'après des informations qui nous parviennent, des agents non-grévistes font l'objet d'intimidation et de menaces de mort de la part d'individus cachés derrière des numéros anonymes.

Monsieur le DG, les syndicats confirment avoir pris cette décision de grève parce qu'il y a deux ans que ces revendications devraient être satisfaites ?

Il faut du réalisme dans toute action humaine. En 2007 année de la création de la SNPT et aujourd'hui la direction générale, en accord avec le conseil d'administration et le conseil de surveillance a consenti beaucoup d'efforts pour améliorer les conditions de travail, quand bien même les niveaux de production espérés ne sont pas encore atteints.

Je peux vous dire que la production a augmenté de 75% entre 2010 et 2012, la masse salariale a bondi de plus de 70%, avec une augmentation salariale (salaires et primes diverses) de plus de 55%.

Par ailleurs, 1,6 milliard au titre de la retraite complémentaire ont été apurés à la demande du Gouvernement alors que c'est au défunt OTP que ce montant aurait dû être réclamé. L'assurance maladie et la retraite complémentaire ont été étendues à tout le personnel de la SNPT.

Les résultats financiers actuels sont satisfaisants contrairement aux résultats déficitaires de l'OTP-IFG. Les deux primes (rendement et production) que réclament les syndicats et qui me semble-t-il sont les principaux sujets de leurs revendications, je peux vous confier que j'ai moi-même engagé des discussions avec les délégués du personnel à ce sujet en 2014.

A l'issue des échanges, il a été convenu la mise en place d'un comité composé de l'administration et de représentants du personnel pour échanger sur le sujet et de trouver une nouvelle formule de calcul des primes en question. C'est en pleine discussion que les syndicats ont choisi de quitter le comité de travail, sans qu'un rapport des points de

divergence et des points de convergence n'ait été arrêté.

Pour quelle raison ont-ils quitté les travaux ?

Je ne saurai vous le dire avec précision. Je sais juste que lors des travaux du comité dont je viens de vous parler, les syndicats et la direction générale n'ont pas la même lecture des choses à un moment donné. D'ailleurs, pour calmer les esprits, j'ai accepté à leur demande de payer les primes de novembre et décembre 2013 sur la base de l'ancienne formule.

On en était là lorsque les mouvements d'humeur ont repris de plus bel depuis la fin de l'année dernière.

Les syndicats ne reconnaissent ils pas les efforts qui sont faits ?

Dans la gestion quotidienne, la direction, sur instruction du CONSEIL D'ADMINISTRATION a pris des dispositions pour arrêter et annuler les commandes inutiles, des doubles commandes et des doubles paiements qui s'élevaient à des milliards.

En investissements propres la société a déboursé 80 milliards pour le renouvellement de son outil de production et de ses installations stratégiques dans un environnement difficile. Cet environnement difficile se caractérise au plan international par l'effondrement des cours du phosphate qui sont passés de près de 200 dollars par tonne à moins de 90 dollars la tonne.

A cet environnement international difficile s'ajoute les difficultés internes marquées par : les vols de matériel et des hydrocarbures, les sabotages et une mauvaise ambiance suivie de la démotivation de certains agents.

Qu'est-ce qui a été dit lors des discussions avec le conseil de surveillance et le premier ministre lors des sessions de négociations que vous avez eues avec les syndicats sous l'égide du Gouvernement....

Nous devrions poursuivre les discussions engagées la veille lors d'une prochaine rencontre. Avec stupéfaction, les syndicats sont passés à une vitesse supé-

rieure avec un préavis de grève puis un mot d'ordre de grève pour deux semaines.

Est-ce à dire que même le Premier ministre n'a pu trouver des solutions aux problèmes des agents de la SNPT ?

La recommandation du PM c'est la poursuite des discussions avec les ministres de tutelle. Malheureusement on ne sait pour quelle raison ils ont choisi le radicalisme.

Monsieur le DG, jouons cartes sur table....qui dirige la SNPT ? la SNPT est-elle une entreprise privée ou publique ?

(Rire), vous connaissez mieux les réponses à ces deux questions que moi. Mais je vais vous répondre en vous rappelant tout simplement que la SNPT est une société publique dirigée aujourd'hui par Monsieur Michel Abalo KEZIE, sous le regard d'un conseil d'Administration que préside Monsieur Ignace CLOMEGAH. Le conseil de Surveillance est pour sa part composé de membres du gouvernement, notamment les ministres chargés des Finances, des Mines, du plan et du Commerce.

Quels sont les problèmes auxquels vous vous êtes souvenu confrontés ces derniers temps ?

Je vous remercie pour cette question. Je peux citer les vols de matériels et des hydrocarbures, les sabotages, la mauvaise gestion de la sous-traitance, la mauvaise ambiance et la démotivation de certains agents.

Le vrai regret est le non engagement de certains agents dans la dynamique du changement. Pire encore au cours de cette grève, ils ont bloqué l'accès des sites les 19 et 20 Mars empêchant ainsi l'inspecteur du travail et des lois sociales de se rendre à Kpémé et les directeurs et chefs services de se rendre à Lomé pour des réunions en vue de rechercher des solutions à la crise.

Cette grève met en difficulté la SNPT vis à vis des fournisseurs et influe sur le règlement des salaires.

Monsieur le DG, que pensez-vous faire pour ramener les syndicats à la table de négociation ?

J'en appelle à leur sens de responsabilité. La SNPT vient de loin. En 2008, les pouvoirs publics ont dû procéder à des licenciements massifs pour relancer la machine. Je crois que les efforts consentis jusqu'à ce jour méritent d'être reconnus.

C'est vrai, vous me direz que les syndicats eux, voient plutôt le verre à moitié plein, mais je me dois de vous dire qu'ils n'ont rien à perdre à apporter leurs contributions afin qu'ensemble nous

remplissons le verre.

Il paraît que le Conseil d'administration envisage une fermeture pure et simple de l'usine...

Je le confirme. Mais c'est une solution extrême.

Pourquoi pensez-vous fermer la société? Est-ce à dire que la situation est si désespérée ?

Je répète qu'il s'agit d'une solution extrême, reconnue par le droit du travail. En cas de persistance de la grève, la loi autorise l'employeur à procéder au lock-out. C'est ce qui est envisagé. Le lock-out permet à la direction générale de préserver les équipements sous bonne garde. Car dans une période difficile comme celle-ci et surtout sans service minimum, on peut craindre le pire dans la gestion des équipements.

Des vols ont déjà été perpétrés lors de grèves précédentes et nous ne pouvons pas nous permettre une telle situation. 80 milliards CFA investis ne doivent pas être remis en cause par ces mouvements de grève. Voilà pourquoi les instances supérieures de la SNPT envisagent cette solution de lock-out qui peut intervenir à tout moment en conformité avec la législation du travail en vigueur. Je dis bien que c'est une solution extrême qui ne sera mise en œuvre que si la situation actuelle perdure.

DG, s'ils vous plaît, vous nous permettez de vous poser une question hors cadre ?

Oui, vous pouvez.

On parle d'un détournement de 5milliards à la SNPT selon le rapport ITIE 2012. Qu'en est-il exactement ?

(Rire) je peux vous affirmer que se sont des déclarations sans fondement. Selon les déclarations en douane dans SYDONIA le montant est de 257.880.261 de droits et taxes. Les déclarations manuelles du bureau de douane de Kpémé sont de 1.614.693.566 francs. Les avances sur dette de la SNPT envers l'Etat sont de 3.700.000.000. Le total de ces sommes fait 5.572.573.827F CFA.

Pour rappel, cette clarification a été faite suite à une séance de travail organisée le 29 décembre 2014 entre la SNPT et secrétariat technique de l'ITIE Togo. Le Commissariat des douanes et des droits indirects (OTR) a certifié la régularité des opérations de versement.

DG je vous remercie !

Non, c'est plutôt moi qui vous remercie pour avoir fait le déplacement.

Source : L'Enquêteur

Lomé, le 23 mars 2015.

Nos réf. n° 009/PCA/SNPT/15
Le Président du Conseil d'Administration

Objet : Grève du 10 mars 2015

Messieurs,

Depuis le 10 mars 2015 les employés de la SNPT observent une grève sèche de 15 jours, ceci après Sept (07) jours de grève observés en décembre dernier.

Dans notre courrier à vous envoyé le 11 décembre 2014, nous vous faisons état de la situation déplorable dans laquelle se trouve la SNPT.

Pour rappel, l'employeur a déployé des efforts considérables depuis 2009 pour relever la société, mais aussi et surtout pour améliorer les conditions de vie des employés. Concrètement, ces trois dernières années,

1. La production a augmenté de plus de 75% entre 2010-2012 ;
2. La masse salariale a augmenté de plus de 70% ;
3. 1,6 milliard d'arriérés au titre de la retraite complémentaire ont été apurés ;
4. L'assurance maladie et la retraite complémentaire ont été étendues à tout le personnel de la SNPT ;
5. 1,5 milliard de créance du personnel OTP/IFG ont été remboursés ;
6. L'amélioration des conditions de vie des travailleurs ;
7. Les résultats financiers très satisfaisants (contrairement au déficit de l'OTP-IFG de 56 Milliards entre 2001 et 2008) ;
8. La baisse des coûts de production d'environ 20% ;
9. Arrêt et annulation des commandes inutiles, des doubles commandes, des doubles paiements, s'élevant à plusieurs milliards ;
10. Dispositions et mesures prises pour éviter l'arrêt et la fermeture de la SNPT comme conseillé par les experts extérieurs en 2008 -2009.

Il faut noter également que la Société a investi 80 Milliards de fonds propres sans avoir eu recours à des emprunts pour le renouvellement de son outil de productions et de ses installations stratégiques ; ces efforts considérables ont été déployés dans un environnement difficile, grâce à l'appui et à l'assistance que le Consultant International Monsieur Raphy EDERY a apporté au Conseil d'Administration et à la Direction Générale.

Nous nous inscrivons donc en faux sur tout ce que certains délégués ont colporté sur lui. Tous ces efforts ont été faits malgré :

- Les grèves, les vols de matériel et des hydrocarbures, les sabotages, la mauvaise gestion de la sous-traitance, les doubles commandes, les commandes inutiles, les doubles paiements qui s'élèvent à plusieurs milliards, la mauvaise ambiance et la démotivation due aux comportements de certains agents ;
- La situation actuelle du marché mondial des phosphates très volatile et incertaine, entraînant une pression à la baisse des

A

**La Délégation et Représentation du Personnel,
LOME**

prix ;

- La résistance de certains agents à s'engager dans la dynamique du changement.

Toutes ces difficultés ont fortement perturbé la production de l'année 2014 dont les résultats ont été en dessous de ceux de 2012- 2013 et ont entraîné la perte de clients et porté atteinte à l'image de la SNPT.

Nous notons malheureusement que la délégation et les représentants du personnel de la SNPT n'ont pas pris la mesure de la chose, sinon comment comprendre qu'une grève soit lancée au mépris des discussions engagées et au boycott des rendez-vous du Ministre des Mines et de l'Energie, du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général.

Vous avez également bloqué l'accès des sites les 19 et 20 mars, empêchant l'Inspecteur du Travail et des Lois Sociales de se rendre à Kpémé, aux directeurs et chefs services de se rendre à Lomé pour des réunions en vue de recherche de solutions aux graves crises que traverse la Société.

Ce manque de responsabilité de certains délégués et représentants du personnel, pour des raisons non connues, a des conséquences graves, qui conduira la société à ne pas pouvoir respecter ses engagements vis-à-vis des fournisseurs, des clients et à ne pas avoir des moyens pour le paiement des salaires, si des mesures urgentes ne sont pas prises.

Le Conseil d'Administration à sa séance extraordinaire du 13 mars, ayant estimé que de lourds investissements ont été effectués ces quatre (04) dernières années et estimant qu'il faut préserver les installations et les équipements, a décidé le lock-out, en cas de persistance de la grève, conformément aux textes en vigueur.

Veillez agréer, Messieurs, nos meilleures salutations.

Copie :

- Président du Conseil de Surveillance
- Ministre des Mines et de l'Energie
- Directeur Général

BP 379 Lomé - Togo

Tél. :+228 22 21 39 01

Fax :+228 23 31 80 13

Bureau Lome

(Immeuble BTCl)

Tél. :+228 22 22 50 13

Fax: +228 22 21 07 18

E-mail: snpt@phosphatesdutogo.com

Site web: www.snptogo.com

Lancement officiel de l'agenda de presse 2015 par L'UJIT

L'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT) a procédé le 19 mars dernier à la Maison de la presse au lancement officiel de l'agenda de presse 2015 en collaboration avec la fondation Friedrich Ebert Stiftung (FES). La cérémonie couplée au lancement du club de la presse N°1 de l'année a été placée sous le thème " Médias et conventions collectives "



Remise officielle de l'Agenda de la presse 2015

Selon Mme Patricia Adjissékou, secrétaire générale de l'UJIT, il s'agit d'un agenda

qui contient les coordonnées des journalistes et des textes réglementaires pour aider les professionnels des médias à mieux

faire leur travail. " Il est question à travers cet agenda d'interpeller les patrons décideurs et autres responsables d'entreprise de presse privée sur la convention collective afin que les journalistes puissent davantage vivre de leur métier ", a-t-elle souligné.

Dans cet agenda, on trouve le code de déontologie des journalistes, la description de la convention collective, le code de la presse et de la communication et le baromètre des médias africains. En lançant le club de la presse sous le sous thème " protection du journaliste en période

électorale ", le ministre de Sécurité et de la protection civile, le colonel Yark Damehame a rappelé les comportements du journaliste sur le lieu de travail et la relation entre médias et force de sécurité. " Durant les périodes électorales marquées par les tensions et les manifestations publiques de tous genres, les professionnels des médias sont exposés à divers risques ou menaces pouvant susciter certaines craintes pour leur sécurité ", a laissé entendre le Col Yark Damehame.

Cette initiative de l'UJIT, vise à permettre une protection optimale et d'analyser les moyens de garantie de la sécurité des journalistes, leur droits et obligations lors de la couverture de la prochaine échéance électorale afin d'assurer l'apaisement avant, pendant et après l'élection.

Espoir Dao

Lancement de la 3e édition de la Semaine de l'Emploi au Togo

La 3ème édition de la Semaine de l'Emploi au Togo vient de démarrer ce lundi 23 mars 2015 pour prendre fin le 26 mars prochain. Il s'agit d'un cadre d'échanges et d'opportunités pour les jeunes demandeurs d'emplois. La cérémonie officielle de lancement des activités a eu lieu le 23 mars 2015 au Palais des Congrès de Lomé.

Le jeudi 20 mars dernier, le ministère du Travail, de l'Emploi

et de la Sécurité sociale a lancé la 3ème édition de la " Semaine de l'Emploi " au Togo.

Initiée en collaboration avec le ministère en charge du Développement à la base, cette Semaine est placée sous le thème : " Quelle formation pour quel emploi ? ". Il s'agit d'une initiative qui vise à promouvoir l'emploi et les opportunités d'affaires au Togo, afin de résoudre le problème de chômage, qui marche de paire avec le problème de l'inexpérience des jeunes

diplômés togolais, à la recherche d'emploi.

Cette Semaine de l'emploi est un carrefour d'échanges directs entre les demandeurs d'emploi et les acteurs du secteur de l'emploi, notamment les chefs d'entreprises et des sociétés étatiques.

" Cette troisième édition participe à la nécessité de la mise en place d'un cadre de concertation et d'échanges entre les principaux acteurs du marché de l'emploi pour une gouvernance plus

harmonieuse de notre secteur ", a précisé M. John Aglo, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale.

Plus de 10 000 visiteurs sont attendus à cette semaine de l'emploi. Certains des demandeurs d'emploi pourront même décrocher leur premier emploi ou un stage. 500 cartes de demandeurs d'emploi seront également délivrées au cours de cette semaine.

Carole AGHEY



SEGUCE
TOGO

COMMUNIQUE DE PRESSE

LANCEMENT DE LA PHASE EXPORT DU GUICHET UNIQUE POUR LE COMMERCE EXTERIEUR AU TOGO (Lomé, le 23 mars 2015)

Dans le cadre de l'exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo, le Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé a le plaisir d'informer les acteurs de la communauté du commerce extérieur notamment :

- le Commissariat des Douanes et Droits Indirects ;
- le Port Autonome de Lomé ;
- le Conseil National des Chargeurs du Togo ;
- la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo ;
- les consignataires ;
- les manutentionnaires ;
- les transitaires ;
- les transporteurs ;
- les structures publiques et privées ;
- les banques

du lancement par la SEGUCE Togo le 27 mars 2015

du TRAFIC EXPORT
du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo
au Port Autonome de Lomé.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez-vous adresser à la SEGUCE Togo :

- Par téléphone au 22 20 69 20 ou au 22 23 90 00 ;
- Par e-mail : support@segucetogo.tg ;
- Auprès de notre support fonctionnel situé, rue Gbaga, quartier Ablogamé, Lomé.

Heures d'ouverture :

- lundi à Vendredi de 07H 30 à 18H 00
- samedi de 08H 30 à 12H 30.

Le Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur privé et la SEGUCE Togo remercient les acteurs de la communauté du commerce extérieur pour leurs bonnes compréhensions.

Visitez le site de la SEGUCE Togo au : www.segucetogo.tg

Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo

Rue Gbaga - Quartier Ablogame
BP 2024 - Lomé
République du Togo
www.segucetogo.tg

Tel : +228 22 23 90 00
+ 228 22 20 69 20

Page 1 sur 1

SEGUCE_Export-80x100-0115-SEGUCE_Export-80x100-0115 19/03/15 11:03 Page1

MONTÉE EN CHARGE DU GUICHET UNIQUE TRAFIC EXPORT À PARTIR D'AVRIL 2015



*Votre plateforme dédiée, sécurisée
pour simplifier vos opérations d'Import,
Export, de Transit et Transbordement*

**Rejoignez le
Guichet Unique
au port de Lomé**

Pour tout renseignement
(+228) 22 20 69 20 - (+228) 22 23 90 00
support@segucetogo.tg
www.segucetogo.tg



SEGUCE
Rue Gbaga
Quartier Ablogame
LOMÉ - TOGO

**SEGUCE
TOGO**



Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo